

# Déclaration matériaux et environnement de SAUTER

## Produit



Modèle	EY6LO00F001
Désignation	modu600-LO
Gamme de produits	SAUTER modulo 6
Groupe de produit de l'écobilan	Gestion technique de bâtiments - CVC

## Fabricant

Fr. Sauter AG  
Im Surinam 55, CH-4058 Bâle

## Système de gestion certifié selon

	depuis le	par
ISO 9001:2015	10 oct. 2018	SQS
ISO 14001:2015	10 oct. 2018	SQS
ISO 45001:2018	10 oct. 2018	SQS

## Conception écologique du produit

Principe Système de gestion  
Fr. Sauter AG

## Processus

Processus d'entreprise

- Innovation de produits
- Établissement du bilan écologique

<b>Description du produit</b>	Conformité CE, Fonctionnement, exploitation, maintenance, entretien	Voir : <b>MD 91 141</b>
<b>Risque environnemental</b>	Protection contre les incendies selon Charge calorifique Substances dangereuses <sup>1</sup> selon Substances dangereuses <sup>2</sup> selon Composants à halogène (provoquant de la fumée corrosive) Liquides polluant le milieu aquatique Substances explosibles Classe de danger pour le transport	<b>EN 60695-2-11, EN 60695-10-2</b> <b>0,6 MJ</b> <b>Conforme à RoHS 2011/65/UE</b> <b>&amp; 2015/863/UE. Catégorie de produit</b> <b>9.</b> <b>Conforme à REACH 1907/2006/CE.</b> <b>Circuit imprimé</b> <b>Aucun</b> <b>Aucune</b> <b>Aucune</b>

## Matériaux

	Poids total du produit	<b>42,3 g</b>	Fiche de données de sécurité (FDS)	Code de déchet UE <sup>3</sup>
<b>Plastique</b>				
PC		<b>11,2 g</b>	Oui	20 01 39
Autres matières plastiques, caoutchouc de silicone		<b>0,5 g</b>	Oui	20 01 39
<b>Métal</b>				
Alliage de bronze		<b>0,4 g</b>	Oui	20 01 40
<b>Circuit imprimé</b>				
Circuit imprimé assemblé		<b>7,9 g</b>	Non requis	20 01 36
<b>Divers</b>				
1 écran TFT (composant du circuit imprimé assemblé)		<b>4,9 g</b>	Non requis	20 01 36
<b>Emballage<sup>4</sup></b>				
Carton ondulé		<b>17,4 g</b>		

<sup>1</sup> Ne concerne que les appareils électriques

<sup>2</sup> Substances SVHC >0,1 %w/w : voir **Composants dangereux**

<sup>3</sup> Directive 75/442/CEE et documents ultérieurs, décision 2001/118/CE

<sup>4</sup> Directives 94/62/CE, 2004/12/CE, 2005/20/CE, 2018/852/CE

## Substances dangereuses

Substance SVHC		Nom de la substance	Concentration effective par article, %w/w
Numéro CAS	Numéro EN		
7439-92-1	231-100-4	Plomb, composant du circuit imprimé	<8

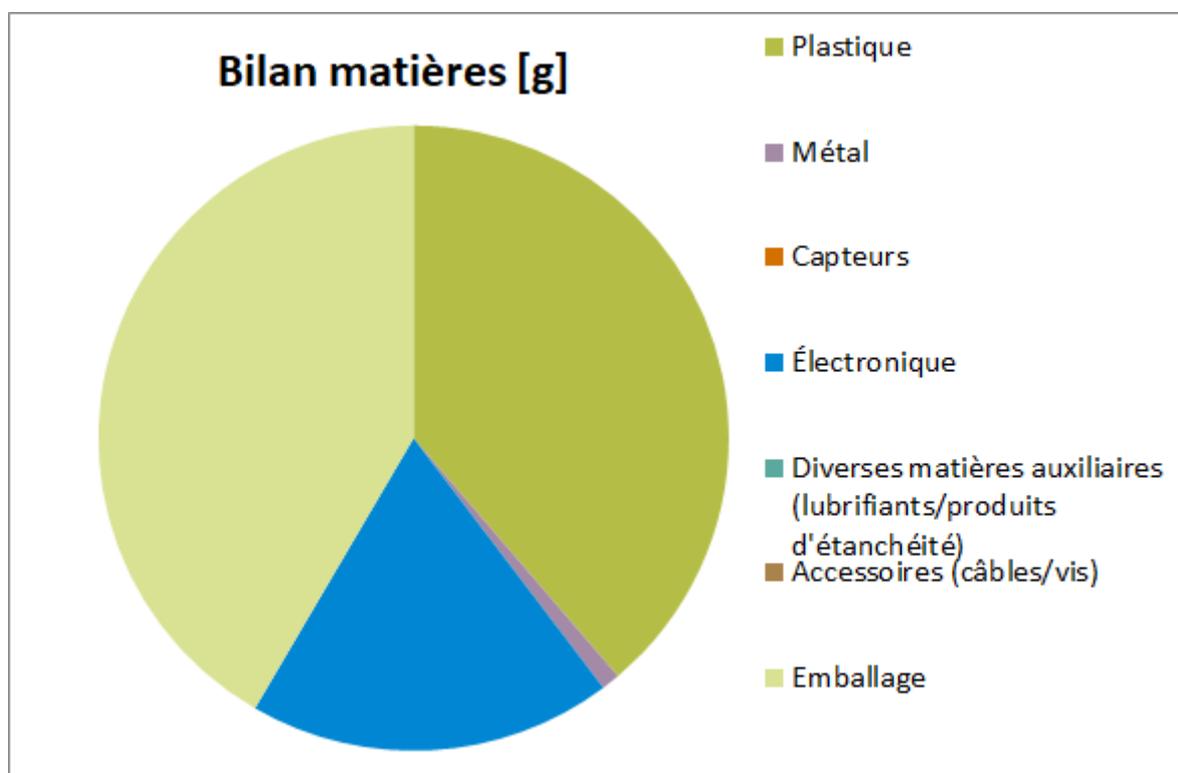
[Lien vers la liste des candidats de l'ECHA](#)



### Remarque

Le bilan matières présenté ci-après et le calcul des impacts environnementaux se rapportent au modèle EY6LO00F001.

## Bilan matières



## Besoin en énergie dans la phase d'utilisation

Puissance requise des composants

Puissance absorbée moyenne 0,3 W

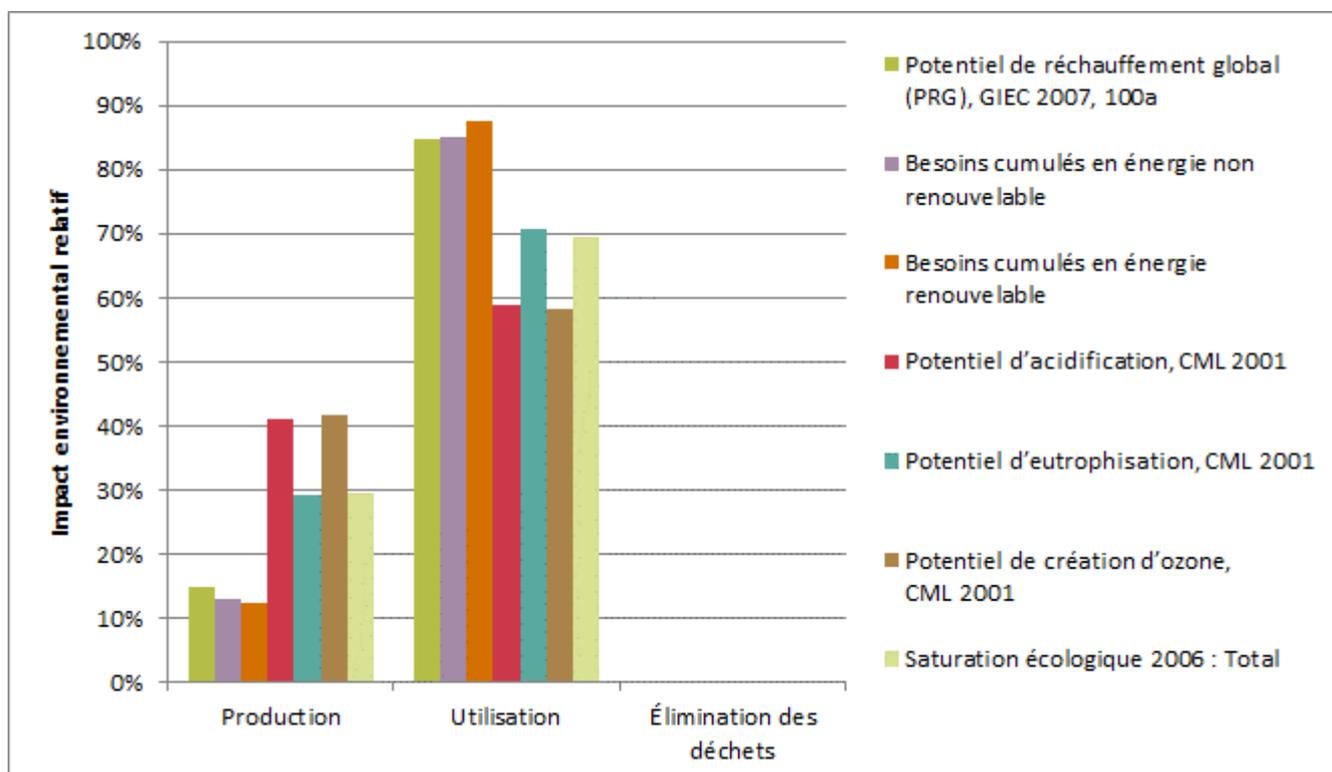
Consommation énergétique annuelle typique 2,6 kWh

L'évaluation du besoin en énergie a été réalisée pour un scénario d'utilisation typique. L'évaluation de la consommation de courant durant la phase d'utilisation se base sur le mix d'électricité européen défini dans ecoinvent 2.2.

## Calcul des impacts environnementaux

Évaluation tout au long d'un parcours de vie de 8 ans pour un scénario d'utilisation typique. Les résultats représentés se basent sur la méthode de la saturation écologique qui regroupe l'évaluation des différents impacts environnementaux en un indicateur : les « unités de charge écologique ». La méthode s'inspire des objectifs environnementaux de la Suisse et évalue les différents impacts en fonction de la réalisation des objectifs (« Distance to Target »).

Indicateur	Unité	Production	Utilisation	Élimination des déchets	Total
Potentiel de réchauffement global (PRG), GIEC 2007, 100a	kg éq. CO2	2	11,6	0,0	13,06
Besoins cumulés en énergie non renouvelable	éq. MJ	35	230	0,1	270
Besoins cumulés en énergie renouvelable	éq. MJ	2,5	18	0,00	20
Potentiel d'acidification, CML 2001	kg éq. SO2	3,32E-02	4,76E-01	1,76E-05	8,09E-02
Potentiel d'eutrophisation, CML 2001	kg éq. PO4--	1,57E-02	3,79E-02	1,17E-05	5,36E-02
Potentiel de création d'ozone, CML 2001	kg éq. C2H4	1,38E-03	1,92E-03	7,3E-06	3,30E-02
Saturation écologique 2006 : Total	Unité de charge écologique	5 600	11 800	60	17 000



Le rapport entre les valeurs générées par l'utilisation et celles générées par la réduction et l'élimination varie selon l'intensité de l'utilisation (scénario d'utilisation).



## Élimination des déchets

### Produit :

Dans le cadre de l'élimination des déchets, l'appareil est classifié comme un équipement électrique et électronique (déchets électriques/électroniques) et ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers. Cela s'applique particulièrement au circuit imprimé assemblé.

Dans certains cas, il est impératif en raison de la législation, ou important d'un point de vue écologique, de soumettre les composants spéciaux à un traitement spécial.

### DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques)

Tenez compte de la législation locale actuellement en vigueur (DEEE 2012/19/UE).

### Pile :

Si elles existent et si elles sont applicables, les taxes d'élimination des piles sont à la charge de l'importateur (voir la liste des matériaux à la page 2).

### Emballage :

Recyclable.

---

## Profit pour l'environnement

Ce produit nous permet de participer activement à l'économie d'énergie dans les bâtiments et à la lutte contre le changement climatique.

Avec une consommation d'énergie de seulement 0,3 Wh, ses besoins en énergie primaire sont exceptionnellement bas. Son design compact et économe en ressources ainsi que son désassemblage simple et sans tri lui confèrent une durabilité optimale avec une espérance de vie de 8 ans.

L'écobilan est encore plus favorable grâce à l'utilisation d'énergie provenant de sources renouvelables.

---

## Domaine d'application

La présente déclaration est une déclaration environnementale qui se base sur la norme ISO 14025 et décrit les impacts environnementaux du produit tout au long de son parcours de vie. La déclaration a été rédigée de manière concise et n'a fait l'objet ni d'une vérification externe ni d'un enregistrement.

Les données recueillies avec les inventaires de données existants sur les processus de production ont été évaluées à partir de la base de données européenne ecoinvent 2.2.

Le besoin en énergie pendant la phase d'utilisation du produit a été déterminé sur la base de l'écobilan du groupe de produit correspondant, des applications CVC usuelles et des conditions climatiques moyennes en Suisse.



### Exclusion de responsabilité : la présente déclaration est fournie uniquement à des fins d'information.

Nous nous réservons le droit de modifier les données qu'elle contient sans préavis. Fr. Sauter AG décline toute responsabilité quant aux conséquences pouvant résulter des informations mentionnées ci-dessus.



Les représentants locaux de SAUTER vous communiqueront de plus amples informations sur les aspects environnementaux et sur l'élimination des déchets en particulier.

## Références

---

Ecoinvent 2010, données ecoinvent v2.2, Centre suisse pour les inventaires écologiques, Dübendorf  
Écobilans BAFU 2008 : méthode de la saturation écologique – écofacteurs 2006, BAFU